

2010/3077 - Construction des locaux associatifs Garon Duret 27-29 rue Garon Duret - 69008 Lyon - Opération n° 08290002 - Vote et affectation d'une partie de l'autorisation de programme de maîtrise d'oeuvre et autres prestations intellectuelles, et travaux préparatoires - Désignation du jury de concours (Direction de la Construction) (BMO du 06/12/2010, p. 2377)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Désignation des secrétaires

M. LE MAIRE : Mes chers Collègues, pour le dépouillement des élections qui vont suivre, je vous propose de désigner les trois élus les plus jeunes issus des listes présentées au premier tour de scrutin pour assurer les fonctions de secrétaire de notre assemblée, soit :

Najat Vallaud-Belkacem
Karim Hélal
Fouziya Bouzerda.

Il n'y a pas d'opposition ?

(Adopté.)

Désignation d'un jury de concours pour la construction d'un équipement d'activités socio-éducatives Lyon 8e

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2010/3077 de ce jour, il vous est soumis un projet de construction d'un équipement d'activités socio-éducatives 27-29 rue Garon-Duret à Lyon 8e.

La maîtrise d'œuvre étant attribuée après mise en concurrence par voie de concours niveau avant-projet sommaires (APS) nous devons constituer un jury et élire les membres du Conseil municipal appelés à siéger pour effectuer le choix des candidats conformément aux dispositions du Code des Marchés publics.

Ce jury est composé de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants

La répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Le scrutin est effectué à bulletin secret.

Les listes ci-après ont été déposées :

Liste A - présentée par les groupes de la majorité :

Najat Vallaud-Belkacem, Nicole Gay, Christian Coulon, Pascale Bonniel-Chalier, Marie Françoise Deharo, Louis Lévêque, Gilles Vesco, Mychèle Perraud, Alain Giordano, Jérôme Maleski.

Liste B présentée par les Groupes Ensemble pour Lyon et Centristes et Démocrates pour Lyon :

Christophe Geourjon, Blandine Reynaud, Nora Berra, Michel Havard, Laurence Balas, Patrick Huguet, Jeanne d'Anglejan, Bernadette Bertrix-Veza, Dominique Nachury, Inès de Lavernée.

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Messieurs les Huissiers, faites circuler les urnes.

(Mme Vallaud-Belkacem, M. Héral, Mme Bouzerda procèdent au dépouillement des votes.)

Résultat des votes

1er tour de scrutin

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	71
Bulletins blancs	5
Bulletin nul	0
Nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34

Ont obtenu :

Liste A	52 voix, soit 4 sièges
Liste B	14 voix, soit 1 siège

Les élus ci-après sont désignés pour siéger au sein du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la Construction des locaux associatifs Garon Duret :

Titulaires : Najat VALLAUD-BELKACEM, Nicole GAY, Christian COULON, Pascale BONNIEL-CHALIER, Christophe GEOURJON

Suppléants : Marie Françoise DEHARO, Louis LEVEQUE, Gilles VESCO, Mychèle PERRAUD, Blandine REYNAUD

(Adopté.)